UBI

LA REVUE PRESCRIRE **AVRIL 2007/**TOME 27 N° 282 ● PAGE III DE COUV.

AUX PROGRAMMES D'"AIDE À L'OBSERVANCE" MANIPULÉS

Lu sur www.medic-embauche.com:

Dans le cadre des Programmes d'Observance Médicamenteuse

agréés par la HAS - validés par l'Afssaps Article L.8114-43 du Code de la Santé Publique Ordonnance nº2007-84 de la Loi du 1º avril 2007

Laboratoire pharmaceutique leader mondial dans son sectedr



Médecins, phermaciens, infirmier(e)s, étudiants médecine/pharmacie/odontologie H/F

PROFIL

- Vous souhaitez diversifier otre activité en rentabilisant votre expérience de suivi médicamenteux acquise auprès de vos clients et compléter vos i venus de façon significative dans le cadre d'une activité variée et d'un travail en équipe.
- Vous avez le sens des responsabilités et souhaitez participer à l'éducation sanitaire des consommateurs de soins en contribuant à développer leur observance médicamenteuse.
- · Vous souhaitez contribuer, en tant que professionnels éthiques, à une gestion optimisée des coûts de santé, alliant objectifs de santé publique, intérêt des malades, et rentabilité économique des entreprises de santé

POSTE

Après une formation intensive rémunérée d'une d'mi-journée sur le diagnostic et la prise en charge des Troubles d'Observance Médicamenteuse (TOM) selon les crit res du DSM VIbis-R, assurée au siège social du laboratoire par des leaders d'opinions reconnus, chefs de produits, visit urs médicaux, vous participerez à la mise en place sur le terrain des programmes de contrôles d'observance médicamentens dont l'indépendance est garantie par la Loi.

Education Thérapeutique:

- Motivation et incitation des patients à l'observance médicamen euse par tous moyens psychologiques et/ou physiques.
- Aide à l'acceptation des effets collatéraux médicamenteux.

Contrôles Cliniques d'Observance Médicamenteuse :

- Comptabilité régulière des Unités de Doses Restantes (UDR) selon le prococole du programme.
- Repérage des patients présentant des troubles d'observance médicamenteus (TOM).
- Interventions 24 heures/24 (si besoin inopinées) auprès des patients afin d'opt giser l'observance du traitement. Vous aurez dans ce cadre libre accès, de lecture et d'écriture, au Dossier Médical Personnel du patient.

Interventions médico-administratives :

- Signalements aux services médicaux des CPAM dans le cadre de la nouvelle réglementation sur les ALD conditionnelles à la stricte observance (Article 06-9786 de la loi PFLSS du 14 décembre 2006).
- Dans le cadre des procédures légales, déclenchement en urgence de l'intervention des Services l'Aide Locaux à l'Observance Personnalisée.

Rémunération forfaitaire mensuelle de 200 euros à 500 euros par patient inscrit, selon le program ne. Primes d'observance motivantes selon les résultats de fidélisation de la clientèle

> Adresser lettre de motivation et curriculum vitae à : Partnerfish Consulting Service - Programmes Observance Médicamenteuse 1984, avenue Orwell - 99066 Saint-Denis cedex ou directement par courrier électronique à : medicamentspourtous@pfcs.com

Renseignements au 0899 321 322 (1,35 euro à la connexion, puis 0,34 euro la minute)

C'est aux soignants soucieux de la balance bénéfices-risques des traitements d'œuvrer pour l'observance, et non aux firmes pharmaceutiques avides de profits

Lire n° 271 pages 241, 257 et 300